

Pourquoi souscrire un contrat de Maintenance ?

Les garanties constructeurs couvrent le remplacement (pièce et main d'œuvre) de votre matériel sous garantie mais cette garantie a des limites très strictes qu'il est important de bien comprendre car pouvant mettre en péril le bon fonctionnement de votre société

Voici quelques points importants non couverts par la garantie constructeur :

- La garantie constructeur n'intègre aucune notion de délai d'intervention et encore moins de réparation. Ainsi un matériel en panne devra être renvoyé chez le constructeur (souvent à vos frais) et le constructeur ne précise pas de délai de réparation. En moyenne une réparation constructeur s'effectue dans les 15-20 jours ouvrés à partir de la date de réception du produit par leur service technique
- La garantie constructeur n'intègre jamais le prêt d'un matériel en cas de panne
- La garantie constructeur n'intègre pas de sauvegarde et restitution de vos données présentes sur le matériel renvoyé.
- La garantie constructeur ne couvre la réinstallation des logiciels et la remise en place des sauvegardes de vos données
- La garantie constructeur ne couvre pas la perte de vos données.

Pour résumer simplement : Une garantie constructeur couvre a minima votre société mais elle n'est rien sans un contrat de maintenance qui va pouvoir vous assurer une continuité de service, la sauvegarde et la restitution de vos données en cas de panne et la réinstallation de vos logiciels.

En souscrivant une assistance auprès de nos services vous vous assurez d'avoir un interlocuteur permanent et efficace qui, après la période de formation vous assistera au quotidien sur des points précis et répondra à vos interrogations.

Souscrire un contrat d'assistance n'est pas une obligation mais une **mesure de sécurité** pour la bonne marche de votre société, tant organisationnelle que financière : Une fois informatisé, vous ne pourrez plus vous passer de cet outil et chaque jour passé sans un système informatique opérationnel représentera pour vous une perte de temps et d'argent...

*Alors pensez au contrat de maintenance LANDES ESPRIT MICRO...
et simplifiez-vous l'informatique*

Les Contrats de Maintenance LANDES ESPRIT MICRO

Pour répondre aux besoins sans cesse croissant de ses clients, Landes Esprit Micro propose des contrats de maintenance toujours plus proche de leurs besoins.

Quels que soient vos besoins d'information, vos compétences en gestion ou en informatique, **LANDES ESPRIT MICRO** a conçu pour vous une palette complète de services pour répondre à toutes vos attentes.

Pour un conseil d'utilisation ou pour des informations légales ou générales, **LANDES ESPRIT MICRO** vous accompagne et répond à toutes vos questions. Adoptez la formule la mieux adaptée à votre gestion.

Nos Techniciens sont à votre service

Notre équipe technique met toute son expertise à votre service. Nous vous assurons une parfaite prise en main de votre outil informatique, ainsi qu'un support technique de qualité.

Faites confiance à notre Assistance clients

Nos techniciens répondent à vos questions de **9h00 à 19h00** du **lundi** au **Samedi**.

Vous pouvez nous contacter

- par **Téléphone**, sur un numéro d'appel unique **non surtaxé**
- par **Mail**.
- Par **Tchat**.

Un niveau d'assistance clients à la hauteur de vos exigences

- ↳ Son personnel qualifié et spécialisé à votre écoute.
- ↳ Sa disponibilité optimale.
- ↳ Le suivi personnalisé de votre dossier.

Détail de nos contrats de Maintenance :

Le contrat de maintenance intègre les éléments suivants :

- Assistance téléphonique
- prise de contrôle à distance (si faisabilité technique)
- prêt de matériel en cas de panne (si option souscrite)
- la modification de l'installation actuelle (matériel ou logiciel). (si option souscrite)
- rechargement/réinstallation de vos applications et sauvegardes en cas de panne
- une visite de contrôle annuelle (à la date anniversaire de renouvellement du contrat)

Le contrat de maintenance n'intègre pas :

- la formation à l'utilisation de l'outil informatique ou de logiciels/progiciels
- la création des sauvegardes régulières
- le devirussage des ordinateurs
- les frais de déplacement si le client est sur une zone géographique hors agglomération dax.
- la récupération des données non sauvegardées

MATERIELS – LOGICIELS – ASSISTANCE – DEPANNAGE – FORMATION – MAINTENANCE